

Journée d'étude

Osons ! La co-construction d'une société inclusive

Le 1^{er} décembre 2022 à l'Espace l'Écrin à Talant

Bilan et perspectives

Rappel du [programme de la journée](#)

Nombre de participants : 191 dont 23 personnes handicapées

98% des participants sont globalement satisfaits de la journée¹

Plus précisément :

- 95% sont satisfaits de l'accueil et des aspects matériels
- 85% sont satisfaits du programme et de la qualité du contenu
- 90% sont satisfaits de l'animation et des temps consacrés aux échanges

Des points à améliorer dans le sens d'une société plus inclusive

- Une meilleure accessibilité des propos des intervenants
- Davantage de temps d'échanges entre intervenants et participants
- Une présence plus importante des acteurs du milieu ordinaire (santé, emploi, éducation nationale)
- Des interventions concernant la diversité des publics en situation de handicap (enfants, adultes, tous types de déficiences, etc.)
- Une séance plénière moins longue
- Des temps de pauses

Des points de satisfaction concernant l'accueil et les interventions

- Un accueil de qualité mais un espace déjeuner inadapté
- Les témoignages des personnes en situation de handicap
- La diversité et la richesse des contenus
- La dynamique d'animation
- Les rencontres au cours de cette journée
- La mise en valeur d'une intelligence collective nécessaire pour co-construire une société inclusive
- Les informations sur les orientations nationales en faveur d'une société inclusive

¹ Le taux est calculé sur la base des participants ayant répondu au questionnaire de satisfaction soit 59 personnes

Des éléments de conclusion et des perspectives en faveur de la participation des personnes en situation de handicap

Concernant les politiques publiques :

- Des interventions au cours de la journée qui vont dans le sens des directives de l'Organisation des Nations Unies (par exemple : respect de la liberté de choix, de la volonté et des préférences individuelles des personnes en situation de handicap ; intersectorialité dans le développement de systèmes inclusifs ; etc.)
- Le constat d'une amélioration de l'inclusion des personnes en situation de handicap
- La remontée des freins à l'application des droits et à la participation des personnes auprès du Président de la République en vue de la Conférence Nationale du Handicap au printemps 2023 et la mise en avant de tout ce qui peut être simplifié et facilité (via les ARS, les CREAI, etc.).

Concernant les professionnels des secteurs spécialisés et du milieu ordinaire :

- La nécessité d'aller plus loin pour prendre en compte, en 1^{er} lieu, les savoirs des personnes en situation de handicap et stimuler leurs demandes, avant celles des parents et des professionnels
- La nécessité de ne plus stigmatiser les personnes en situation de handicap mais de reconnaître leurs capacités pour évoluer en milieu ordinaire, comme tout un chacun, « à égalité »
- La nécessité d'un apprentissage de la prise de risque pour les professionnels, en lien avec les personnes en situation de handicap
- Le développement des « facilitateurs » (des appuis au projet de vie des personnes, non spécialistes du secteur médico-social) pour placer les personnes vulnérables au centre, faire émerger leur demande, en partant de ce dont elles ont besoin, et les aider à trouver des solutions selon leurs capacités, les freins et les leviers existants

Concernant les personnes accompagnées :

- Le besoin de développer le programme EPoP (« accélérateur de l'intervention par les pairs ») dans toutes les régions françaises, pour former les personnes en situation de handicap et accompagner l'amélioration de l'environnement
- La nécessité d'un nouvel apprentissage pour les personnes en situation de handicap à s'exprimer et être « pilote » de leur vie
- La création d'outils d'informations adaptés sur leurs droits
- Le développement gouvernemental d'un cadre d'interventions par des pairs rémunérés

